



Conseils pour procédure de séparation et divorce

Par **sandrillon**, le **13/10/2013** à **15:03**

Bonjour, je vis depuis 2 ans avec mon mari et nous sommes mariés depuis 4 mois, or, je ne ressens plus grand chose pour lui. Je ne sais pas comment lui demander le divorce. Nous avons fait un crédit de 9000 € ensemble et avons un compte joint. COMMENT FAIRE? merci

Par **sheryne77**, le **13/10/2013** à **19:37**

bonjour la meilleure des choses c'est l'honnêteté dans la vie. suivez ce chemin et soyez franche et avec tact et respect. la clé des choses c'est le dialogue car il ne s'agit que de changement de sentiment. cela peut arriver. rester dans le respect, cela évite des situations bien conflictuelles. mais si le conflit existe déjà ou la maltraitance conjugale, donc vous aurez besoin d'autres conseils. pour le crédit, c'est commun et même vous êtes solidaires s'il n'existe pas de contrat, c'est-à-dire régime de séparation de biens. dans ce cas, il vaut mieux s'arranger à l'amiable. prenez rendez-vous à la maison de la justice et du droit de votre ville, c'est gratuit, vous serez bien conseillé avant toute procédure. vous souhaitant bon courage et mes remerciements à tous les bénévoles.